



Sommaire exécutif

EXPÉDITEUR : Me Arianne Leblond, avocate au Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques

Me Sylvie Champagne, secrétaire de l'Ordre et directrice du Secrétariat de

l'Ordre et Affaires juridiques

DATE: 15 août 2017

OBJET: Mémoire sur le projet de loi n° 144 — Loi modifiant la Loi sur l'instruction

publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la

gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire

1*1 Description sommaire des enjeux, des objectifs poursuivis et des motifs pertinents à la discussion ou à la prise de décision

Ce projet de loi a principalement pour but d'accroître la portée du droit à la gratuité des services éducatifs et de renforcer les mesures visant le respect de l'obligation de fréquentation scolaire. À cette fin, il élargit notamment le principe du droit à la gratuité au service de l'éducation préscolaire et aux services de l'enseignement primaire et secondaire notamment à toute personne qui n'est pas résidente du Québec au sens de cette loi et dont le titulaire de l'autorité parentale demeure de façon habituelle au Québec.

Aussi, le projet de loi précise certaines dispositions relatives à la situation de l'enfant dispensé de l'obligation de fréquenter une école au motif qu'il reçoit à la maison un enseignement approprié.

Objectifs : Droit à l'égalité, protection des groupes vulnérables, droits économiques et sociaux, droit international.

Les consultations particulières de la Commission de la culture et de l'éducation concernant le projet de loi sont prévues du 5 au 7 septembre 2017.

2 Recommandation ou résolution proposée

CONSIDÉRANT la lettre du Barreau du Québec du 15 novembre 2016 intitulée « Accès à l'éducation aux enfants sans statut » adressée au ministre de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la lettre du Barreau du Québec du 4 mai 2017 concernant le projet de loi n° 793 adressée au ministre de l'Éducation;

-

¹ Cette section tient en compte les Impacts prévisibles sur les groupes désignés en leur qualité de membres du Barreau ou de membres du public.



Nous recommandons au Conseil d'administration de :

ENDOSSER le projet de mémoire.

NE PAS PARTICIPER aux consultations particulières concernant le projet de loi 144.

- 3 Autres éléments pertinents, le cas échéant
- 3.1 Impacts financiers: S/O

3.2 Consultations effectuées :

- Comité en droit de la jeunesse
- Comité en droit de l'immigration et de la citoyenneté
- Comité sur les droits de la personne

3.3 Documents joints:

- Projet de loi 144 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire
- Lettre du Barreau du Québec adressée au ministre de l'Éducation datée du 15 novembre 2016
- Lettre du Barreau du Québec adressée au ministre de l'Éducation datée du 4 mai 2017
- Projet de mémoire